

potable. En Île-de-France, l'eau potable (hors frais d'assainissement) est facturée en moyenne 1,4 €/m<sup>3</sup> dans les communes qui assainissent leurs rejets. C'est en moyenne moins cher dans les communes sans collecte des eaux usées (1,31 €/m<sup>3</sup>). Ces écarts restent cependant modestes par rapport à ceux liés à l'organisation ou au niveau d'équipement.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie prélève une redevance « pollution ». La redevance varie selon les communes de 0 à près de 90 centimes par mètre cube en Ile-de-France. Le montant moyen est 58 ct/m<sup>3</sup>.

La facture permet aussi de collecter une dizaine de centimes par mètre cube à diverses fins: fonds national pour le développement de l'adduction d'eau (FNDAE), préservation de la ressource, et redevance pour les Voies navigables lorsque la commune est traversée par une voie batelière.

La préservation des ressources est facturée au particulier 6 à 8 centimes en moyenne.

La contribution est de 2,25 centimes pour le FNDAE. Ce fonds a principalement bénéficié aux communes rurales. Il est remplacé fin 2004 par un prélèvement comparable destiné à l'Agence de l'eau.

## Pour en savoir plus:

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
[www.ifen.fr](http://www.ifen.fr)

## Les réseaux d'eau potable ont des caractéristiques très variables

Quelques caractères des réseaux d'eau potables	Longueur du réseau public d'eau potable (Km)	Nombre moyen d'habitant desservi par un abonnement domestique	M3 d'eau potable facturé par abonné au tarif domestique	M3 d'eau au tarif domestique / habitant (RP99)	Nombre de branchement par km du réseau de distribution d'eau
75 Paris	2400	20	1491	76	46
77 Seine-et-Marne	9260	3	177	59	34
78 Yvelines	6295	4	246	55	42
91 Essonne	6198	4	193	48	41
92 Hauts-de-Seine	2324	10	652	63	78
93 Seine-Saint-Denis	3133	8	327	43	61
94 Val-de-Maine	2711	7	328	44	67
95 Val-d'Oise	4156	4	220	49	45
Ile-de-France	36478	6	346	56	46
France	855740	3	162	57	23

Source: Agreste Ile-de-France, Enquête Eau et assainissement 2001

## L'eau: une valeur sans prix

Il n'y a pas de marché pour l'eau matière première. Il n'y a donc pas de «prix» au sens d'un «prix de marché». Ce qui est facturé, c'est le service rendu, pas (ou peu) la matière première. La facture rend compte de la somme des coûts pour l'adduction et l'assainissement, et de leur répartition entre différents types d'usagers. De l'eau peu coûteuse n'est pas nécessairement de moins bonne qualité!

La ressource en eau est en France un patrimoine public, partagé essentiellement selon des règles juridiques. L'avantage recherché est d'éviter l'exclusion des plus démunis. La loi désigne des responsables et oblige ainsi au financement de besoins qui ne seraient pas couverts spontanément.

### Méthodologie d'enquête

L'enquête «Eau et assainissement 2001» a été réalisée par les services statistiques du ministère de l'Agriculture et l'institut français de l'environnement (Ifen).

L'inconvénient est qu'il est compliqué de fédérer les forces du marché pour la protection d'une ressource hors marché.

Les maires gardent l'obligation de fournir une eau potable. C'est une obligation de résultat, même quand le service de l'eau est délégué à une société privée.

L'État a également des obligations (normes, police...).

Tous les usagers sont solidaires, avant comme après usage de l'eau. Ceux qui ont pollué doivent contribuer à restaurer la ressource; les zones disposant de ressources indemnes doivent les tenir à disposition des moins bien pourvus, supporter éventuellement pour d'autres les contraintes des captages ou toute autre restriction nécessaire.

Il s'agit d'une enquête nationale par sondage. En Ile-de-France, 465 communes ont été sollicitées, ainsi que leurs 136 groupements, représentant 93% de la population régionale. La prochaine enquête analogue se déroulera au printemps 2006.

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt  
Service de statistique agricole  
18, avenue Carnot  
94234 Cachan cedex  
Tél. : 01 41 24 17 46 - Fax : 01 41 24 17 45  
Srsa.draf-ile-de-France@agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : Catherine Geslain-Lanéelle  
Rédacteur en chef : Jean-Marie Stephan  
Rédaction : Yves Guy  
Composition : SRSA Ile-de-France  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 0246 - 1803 ISBN : 2-11-091249-9

## 3 euros par mètre cube d'eau potable

Le coût des services publics de l'eau et de l'assainissement en 2001 en Ile-de-France

En Ile-de-France, le prix moyen payé en 2001 par le particulier est de 3,02 euros par m<sup>3</sup> d'eau potable. Ce montant varie beaucoup d'une commune à l'autre.

Cette variation reflète d'abord les différences de niveau d'équipement et notamment d'effort en matière d'assainissement.

Le prix semble également lié au mode d'organisation choisi.

Toutefois, les circonstances locales, les caractéristiques techniques des réseaux sont difficilement comparables d'un lieu à l'autre.

L'eau est un bien commun très particulier.

## Une facture à la loupe

La présentation des factures d'eau étant arrêtée par la législation nationale, les comparaisons sont aisées.

La facture permet de distinguer ce qui correspond au coût de l'eau potable (potabilisation et distribution), de ce qui correspond aux eaux usées (collecte et traitement). Le consommateur peut également visualiser ce qui revient aux collectivités publiques (commune, groupement intercommunal ou autre structure) et aux éventuel-

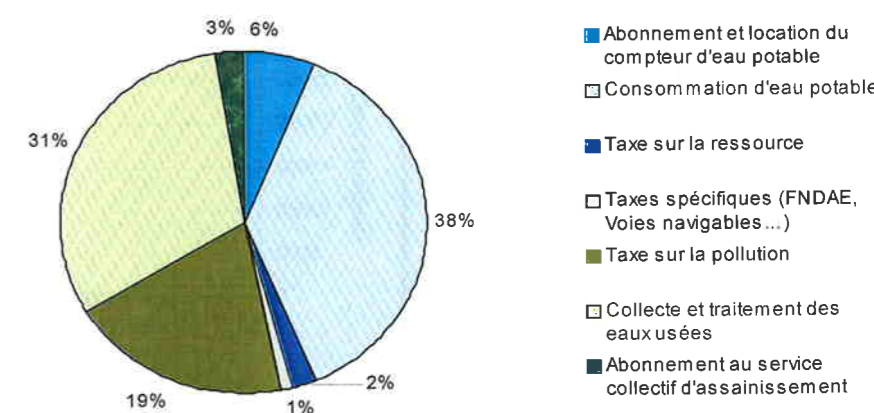
les entreprises privées « déléguées ».

En Ile-de-France, le prix moyen payé par un particulier consommant 120 m<sup>3</sup> en 2001 vaut 3,02 €/m<sup>3</sup> d'eau. La moyenne par commune est plus faible (2,74 €/m<sup>3</sup>) en raison de communes rurales où le coût de l'eau est bas le plus souvent.

La hausse depuis 1998 a été moins rapide que dans le reste de la France (+2,4% par an contre +3,9%). Mais le prix régional reste 11% supérieur à

## L'eau usée représente la moitié de la facture

La facture d'eau pour le francilien moyen: 3,02 €/m<sup>3</sup>  
Moyenne pour 120 m<sup>3</sup> consommés en 2001, au tarif domestique.



Source: Agreste Ile-de-France - Enquête Eau et assainissement 2001